

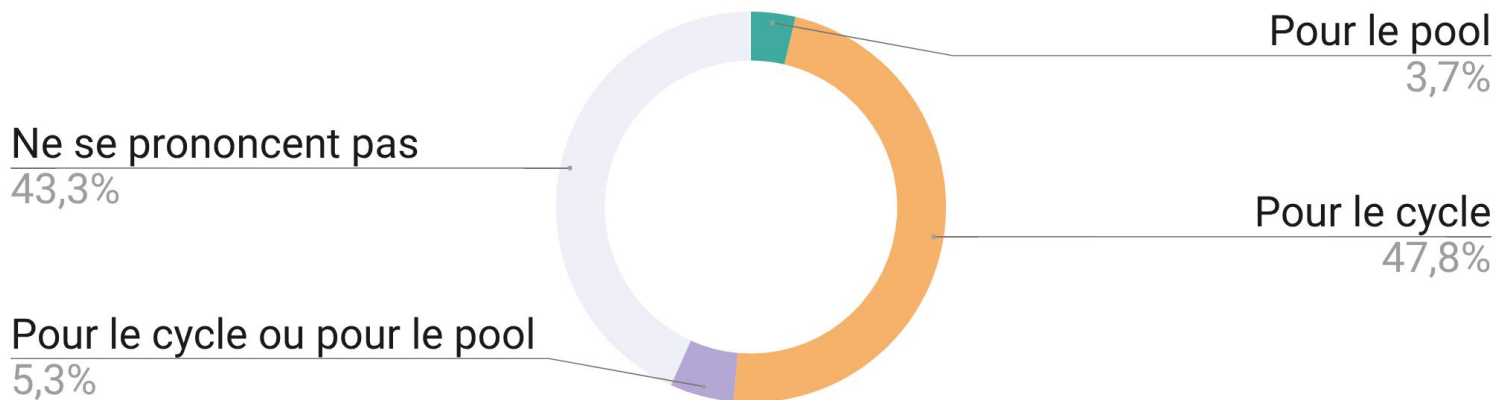
## Thème 2 : La gestion des SATFCM

Nous remercions les 245 contrôleurs du CRNA SE qui ont pris le temps de répondre à ce sondage. Cette forte participation nous montre à quel point il est important de permettre aux ICNA de donner leur avis sur différents sujets d'actualité locaux ou nationaux. Certains d'entre vous nous ont d'ailleurs proposé d'autres sujets possibles à aborder, ce que nous ne manquerons pas de faire lors d'un prochain sondage. Nous allons fournir les résultats de ce sondage "thème par thème" pour que cela soit le plus clair et transparent possible.

Sur ces questions, certains ne se sont pas positionnés car ne se sentant pas concernés par ce thème. Par exemple, ceux qui ne se retrouvent dans aucun projet, ceux qui ont déjà été FMPistes, ceux qui n'ont pas prévu de postuler...et d'autres pour de nombreuses raisons diverses et légitimes.

Dans le diagramme ci-dessous:

- Pour le pool signifie que les SATFCM choisissent leurs jours de FMP (en s'arrangeant avec les autres SATFCM pour que toutes les vacances soient remplies) ainsi que de recyclages dans les équipes .
- Pour le cycle signifie que les vacances de FMP de chaque SATFCM sont déjà définies sur l'année (comme actuellement) et ils ont la liberté de recycler quand ils le souhaitent.



Avec le nouvel arrêté SATFCM, la gestion actuelle des FMPistes doit être adaptée. Les SATFCM ne sont ainsi plus nécessairement rattachés à une équipe en particulier comme nous l'avons toujours connu, et le nombre de SATFCM va augmenter (entre 15 et 16 par zone). Ce nouveau cadre crée la possibilité d'une organisation en pool des SATFCM, sans pour autant l'imposer.

Face à ce choix, l'expression des contrôleurs du CRNA-SE est claire. Parmi ceux qui ont exprimé une préférence, une large majorité souhaite le maintien d'un cycle de travail où chaque SATFCM aura de la visibilité sur ses jours travaillés et ses jours de repos pour l'année, dès sa nomination.

Ce choix doit être entendu par notre administration locale. L'UNSA-ICNA défendra cette demande.